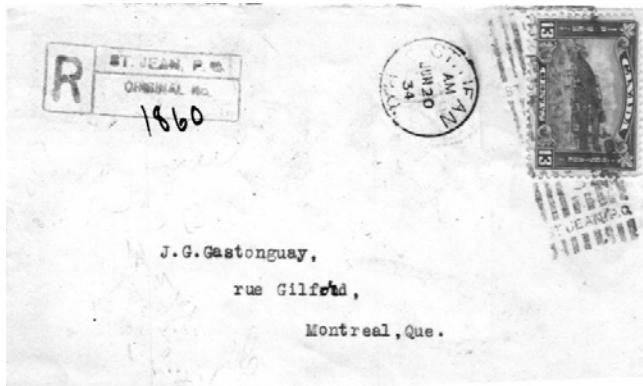


Deux lettres envoyées au Bureau des rebuts

Christiane Faucher et Jacques Poitras



#1 Les deux plis originaires de St-Jean qui se sont retrouvés au Bureau des rebuts

A- Les tarifs

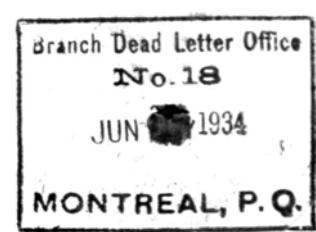
Ces deux enveloppes enregistrées datent de juin 1934. Elles ont été enregistrées à St-Jean-sur-Richelieu. Elles portent la même marque d'enregistrement en bleue. L'une est affranchie avec le timbre de treize cents représentant la citadelle de Québec, l'autre avec le timbre de dix cent représentant sir G.E. Cartier et un timbre de deux cents de l'émission dite « mèdaillon ». Le tarif de treize cents était

alors le plus commun: trois cents pour le courrier de première classe et dix cents pour l'enregistrement. La seconde enveloppe représente le tarif local, qui à cette époque était de deux cents, l'enregistrement étant toujours de dix cents. Les lettres enregistrées à destination locale sont toujours plus rares...

B- Marques du Bureau des rebuts de Montréal

Les deux enveloppes ont été expédiées de St-Jean l'une le 19 et l'autre le 20 juin 1934.

On tenta de les livrer la journée même de leur envoi... La lettre à destination de Montréal possède à l'endos une marque de St-Jean et celle du bureau de la rue DeLorimier à Montréal datées du 20 juin. Elle porte aussi une marque rectangulaire bleue du «Bureau des Rebuts» datée 22 juin; celle-ci est en anglais «Branch Dead Letter Office No 18» .



#3 La même marque à l'endos du pli à destination de St-Jean

L'autre missive a suivi presque le même trajet : une première tentative de livraison fut faite le 19 juin dans l'après-midi et une seconde dans l'avant-midi du 20. Le 22 juin elle était encore à St-Jean comme en fait

foi une grande marque ronde. Elle porte à l'endos la même marque du Bureau des rebuts de Montréal que la précédente sauf que la date est illisible.

C- Que s'est-il passé ?

On note sur la face des deux lettres que du texte a été effacé . Sur la lettre à destination de Montréal, on peut lire « Inconnu». Il y a une série de chiffres suivis de AM ou PM et le dernier chiffre est un 21 suivi d'un C ou un G. La lettre n'est jamais parvenue à son destinataire Monsieur J. G. Gastonguay qui ne se trouvait pas à l'adresse indiquée rue Gilford , Montréal . Quant à la seconde, elle est adressée à « Mme Davignon / St.Jean, Que. ». On comprendra qu'elle porte la remarque « Adresse insuffisante »!

D- Le Bureau des rebuts

Le Guide postal officiel donne des informations sur le fonctionnement de ce bureau.:

« Les lettres qui ne peuvent être remises à leurs destinataires doivent être envoyées au moins une fois par mois au Bureau des rebuts du district.

La raison pour laquelle la lettre n'a pu être acheminée devra être indiquée sur le devant de l'enveloppe avant qu'elle soit envoyée au Bureau des Rebuts. La lettre devra être tamponnée par un timbre à date du bureau de poste qui expédié la lettre non délivrée. »

E- Une trouvaille

L'enveloppe à destination de Montréal contenait un feuillet officiel unilingue français du Ministère des Postes. Il date du 8 mai 1933 et 50000 feuillets ont été imprimés. Il demande à l'expéditeur d'indiquer son nom et son adresse à l'extérieur des lettres et des co-

INDIQUEZ
VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE
à l'extérieur de
VOS LETTRES ET DE VOS COLIS
Il y va de votre intérêt
POURQUOI ?

PARCE QUE si l'envoi porte à l'extérieur votre nom et votre adresse et qu'il ne puisse être livré, il vous sera RETOURNÉ PROMPTEMENT SANS ÊTRE OUVERT.

Les envois qui ne peuvent être livrés et qui ne portent à l'extérieur ni le nom ni l'adresse de l'envoyeur doivent être transmis au BUREAU DES REBUTS, ce qui est une cause de retards et d'inconvénients.

16D.—50,000—8-5-33

#4, Ce feuillet a été trouvé à l'intérieur de l'enveloppe à destination de Montréal, elle prévient l'expéditeur qu'il gagnerait à indiquer son adresse.

lis. Ceci a comme objectif que le courrier non acheminé pourra être retourné ainsi facilement sans devoir passer au Bureau des rebuts. En effet le courrier sans adresse de retour doit être envoyé au Bureau des rebuts où il sera ouvert pour identifier l'envoyeur.

C'est le début de notre coutume d'indiquer l'adresse de retour sur nos lettres.

Le prochain samedi
d'histoire postale le
13 octobre
de 10h à 16h30
Bienvenue à tous